

# Hérodote

revue de géographie  
et de géopolitique  
n° 134



## SOMMAIRE

- 3 Pillage et piraterie, *Béatrice Giblin*
- 15 Darfour : un modèle pour les guerres du XXI<sup>e</sup> siècle, entre pillards *janjawid* et flibuste des puissances émergentes de la mondialisation ? *Entretien avec Marc Lavergne*
- 38 Ressources minérales, armes et violences dans les Kivus (RDC), *Pierre Jacquemot*
- 63 Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains, *Philippe Hugon*
- 80 La dimension terrestre des pirateries somaliennes et indonésiennes, *Éric Frécon*
- 107 La piraterie dans le golfe d'Aden : les puissances désarmées ? *Alain Gascon*
- 125 Mafia et économie légale : pillage et razzia, *Clotilde Champeyrache*
- 138 La biopiraterie : réalité ou manipulation médiatico-politique ? Le cas des Indiens *Krahó* en Amazonie brésilienne, *Rodolpho Zahluth Bastos*
- 151 Pillage et vandalisme dans le Delta du Niger, *Benjamin Augé*
- 176 Les pirates du cyberspace, *Frédéric Douzet, Jean-Loup Samaan et Alix Desforges*
- 194 De l'utilité politique de l'accusation de « pillage » : le cas des multinationales de l'eau en Argentine, l'exemple de Córdoba, *Aziza Akhmouch*
- 218 *Hérodote* a lu
- 220 Résumés
- 224 Abstracts

## **De l'utilité politique de l'accusation de « pillage » : le cas des multinationales de l'eau en Argentine, l'exemple de Córdoba**

*Aziza Akhmouch\**

Le 22 décembre 2003, lors d'une visite dans la banlieue de Buenos Aires en pleine crise économique et financière, le président de la République argentine Nestor Kirchner (2003-2007) a déclaré devant la presse nationale : « C'est regrettable, l'eau est privatisée, mais l'heure est venue que ceux qui gèrent la privatisation sachent qu'avec nous il ne va pas y avoir d'impunité<sup>1</sup> ! » Ces propos laissent alors clairement entendre que les compagnies privées ont mis en œuvre des pratiques illégales admises par ses prédécesseurs, notamment sous la présidence du justicialiste<sup>2</sup> Carlos Menem (1989-1999), mais qu'elles ne le seront assurément pas par lui, Nestor Kirchner.

L'élection de Kirchner en avril 2003 a en effet favorisé une ligne très ferme vis-à-vis des entreprises étrangères installées en Argentine. Après la crise de 2001, les bailleurs de fonds et les multinationales sont très vite devenus la cible

---

\* Aziza Akhmouch est docteur en géopolitique, Institut français de géopolitique, université Paris-VIII.

1. *La Nación*, 23 décembre 2003.

2. Le Parti justicialiste (PJ) se définit comme une force politique (de centre gauche) représentant les travailleurs, la production et la justice sociale. Sous l'emblème d'Eva Perón (Evita), ce parti a autrefois joué un grand rôle dans la lutte contre l'oligarchie et la représentation sociale des plus humbles. Il s'agit essentiellement d'un parti populaire dont la doctrine politique est basée sur « l'unité nationale » et dont les fondements économiques aspirent à mettre le capital à la disposition du bien-être social.

## DE L'UTILITÉ POLITIQUE DE L'ACCUSATION DE « PILLAGE »

d'attaques régulières, souvent par médias interposés comme en témoigne cette déclaration du président moins d'un an après son élection : « Ils [les créanciers et investisseurs] sont allés au casino ; les choses ont bien marché pour eux pendant un certain temps. Ils ont parié sur les risques, il n'y a donc aucune raison que les Argentins paient pour des taux d'intérêt consentis par certains dirigeants irresponsables [dans les années 1990]<sup>3</sup>. »

Ce haut degré de conflictualité entre les entreprises étrangères et le gouvernement s'explique en partie par le besoin de Nestor Kirchner de construire une « légitimité politique » à son arrivée au pouvoir. En effet, avant de remporter les élections de 2003, cet ancien gouverneur justicialiste de la province de Santa Cruz (Patagonie) – relativement peu connu des Argentins – n'était crédité que de 7 % des intentions de vote. Mais après avoir réalisé un score de 22 % au premier tour, Kirchner accède à la présidence sans second tour, puisque celui-ci a été annulé après la déclaration de forfait de son adversaire Carlos Menem. Pour compenser cette faible légitimité électorale, le président a donc mis en place un style décisionnel relativement frontal – surnommé le « style K » – vis-à-vis des institutions de Bretton Woods, des compagnies étrangères, des militaires et des opposants politiques [Armony, 2003].

Dans un contexte de paupérisation massive – notamment de la classe moyenne – la crise argentine s'est accompagnée d'une radicalisation du discours politique qui a trouvé un écho très marqué dans l'opinion publique. La *multinationale* ou *entreprise étrangère* était ainsi vue et perçue comme un « pilleur » qui, après s'être enrichi pendant des années, ne respectait plus ses engagements contractuels, prétextant la rupture de son équation économique-financière. Les concessions plébiscitées dans la période exubérante du tout-marché des années 1990 n'étaient plus les bienvenues, les bénéfices jusqu'alors engrangés étaient dénoncés publiquement. Dans ce climat global de remise en question des partenariats public-privé, les crispations idéologiques ont été très fortes dans le domaine des services urbains où l'intérêt général, la cohésion sociale et la solidarité territoriale sont en jeu. En particulier, ce sont l'eau et l'assainissement qui ont fait l'objet des attaques les plus virulentes de la part des pouvoirs publics. Les quelques manifestations à l'encontre des compagnies d'eau ont essentiellement concerné les concessions de Buenos Aires, Santa Fe et Córdoba qui avaient toutes le même opérateur technique : Suez-Lyonnaise des eaux. Ces mobilisations ont pour la plupart pris la forme d'*escraches*, des manifestations de rejet typiquement argentines, en général devant le siège de l'entreprise. Souvent organisées par des

3. *La Nación*, 3/02/2004.

HÉRODOTE

activistes, syndicalistes, partisans de Kirchner et *piqueteros*<sup>4</sup>, ces *escraches* n'ont pas réellement mobilisé les couches les plus défavorisées de la population, souvent « hors réseau ». Au contraire, ce sont plutôt les classes moyennes qui sont descendues dans les rues pour protester contre les augmentations tarifaires envisagées, allant parfois jusqu'à 500 % comme dans le cas de Córdoba pour les catégories d'usagers les plus aisés.

Outre l'Argentine, d'autres pays du continent ont également connu des conflits autour de l'eau, comme la Bolivie (concessions de Suez dans les villes de Cochabamba et La Paz-El Alto) et l'Uruguay, où l'organisation d'un « octobre bleu<sup>5</sup> » par la société civile en 2004 a permis un retour à une gestion *publique* de l'eau. Ainsi, dans le contexte de la montée au pouvoir d'une « nouvelle gauche » latino-américaine dès 2002<sup>6</sup>, l'eau est progressivement devenue un thème de revendication sociale et politique. D'une certaine façon, les concessions étrangères, cibles directes des discours altermondialistes, sont apparues comme le symbole d'un rejet plus vaste du capitalisme.

### **L'eau en Argentine : un marché attractif pour les multinationales**

Dans les années 1990, le cadre idéologique nouveau impulsé par les bailleurs de fonds internationaux – réduction des dépenses publiques, participation du secteur privé, désengagement de l'État – et le contexte national de réforme de l'État ont conduit le gouvernement argentin à privatiser l'essentiel des services publics décentralisés en 1980 par le régime militaire (1976-1983). La « chirurgie sans anesthésie » : c'est ainsi que Menem a décrit sa politique au moment où il voulait faire de l'Argentine l'un des modèles mondiaux des privatisations [Menem, Dromi, 1990]. Confronté à une hyperinflation dévastatrice de près de 3 000 % en 1989 et au nom de l'impératif apparemment *technique* mais en réalité profondément *politique* de la dette extérieure croissante, le gouvernement Menem

4. Les *piqueteros* sont des chômeurs dressant des barrages sur les routes en guise de protestation.

5. Le 31 octobre 2004, le peuple uruguayen a voté en faveur de la modification de sa Constitution pour reconnaître l'eau comme droit fondamental et interdire aux entreprises à but lucratif de fournir ce bien public. Depuis, l'« octobre bleu » célèbre cette mesure historique dans le cadre d'un mois international d'action pour « l'eau publique » afin de contester le contrôle de cette ressource par des entreprises privées.

6. Avec l'arrivée au pouvoir de : Hugo Chavez au Venezuela, Ricardo Lagos au Chili, Luiz Ignacio da Silva au Brésil, Lucio Gutierrez en Équateur, Nestor Kirchner en Argentine puis, plus tard, Evo Morales en Bolivie et Alan Garcia au Pérou.

## DE L'UTILITÉ POLITIQUE DE L'ACCUSATION DE « PILLAGE »

a transféré aux capitaux privés, en un temps record, la plus grande entreprise pétrolière du pays (YPF), le secteur électrique et énergétique, celui du gaz, une grande partie des infrastructures routières, le service postal, les aéroports, le transport ferroviaire, les télécommunications, les terminaux portuaires, la gestion de l'eau et de l'assainissement, ainsi que les chaînes de télévision et de radio. Cette « thérapie de choc », à l'origine d'un véritable démantèlement des services publics, s'est dans la plupart des cas accompagnée d'une adhésion générale des syndicats qui, souvent, n'ont opposé aucune résistance particulière au tournant néolibéral.

À l'époque, l'existence d'une classe moyenne importante, le taux d'urbanisation élevé (80 %) et la stabilité monétaire assurée dans le contexte de convertibilité peso-dollar ont séduit – dans le secteur de l'eau – les plus grandes firmes internationales comme Suez, Vivendi, Bouygues et Thames Water. C'est dans l'aire métropolitaine de Buenos Aires que le transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement aux capitaux privés est concrétisé pour la première fois en 1993 [Alcazar *et al.*, 2002], amorçant ainsi un virage ensuite emprunté par douze des vingt-trois juridictions argentines. Longtemps caractérisé par la présence hégémonique de l'État central sous l'ère de l'entreprise publique nationale Obras Sanitarias de la Nación<sup>7</sup> (1912-1980) puis par la prédominance d'organismes provinciaux dans la période de décentralisation des années 1980, le secteur de l'eau et de l'assainissement argentin a donc connu une redéfinition profonde et l'émergence de nouveaux protagonistes : les multinationales, engagées dans une course internationale effrénée à la conquête de nouveaux marchés [Giordano et Santiso, 1999].

Pendant près de dix ans (1993-2001) ces entreprises ont assuré une prestation de services dans un climat politique et dans un contexte économique qui se sont détériorés fortement à partir de 1995, suite aux contrecoups de la crise mexicaine et à l'aggravation des déficits publics. Toutefois, c'est la crise de 2001 qui, en plongeant le pays dans l'abîme, a définitivement bouleversé la donne pour les entreprises étrangères.

### **La crise de 2001 et la construction de la dialectique pilleur/pillé**

La Loi d'urgence économique et de réforme du régime de change du 6 janvier 2002 a en effet entraîné de profonds changements sur le plan macroéconomique avec l'abandon de la parité fixe (un peso pour un dollar) instaurée par le mécanisme de convertibilité en 1991, la dévaluation du peso argentin (un dollar

7. Travaux sanitaires de la Nation.

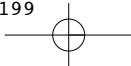
## HÉRODOTE

pour trois pesos) et le « gel » des tarifs de services publics. En exigeant la renégociation de tous les contrats de concession signés dans la décennie ménémiste, ces mesures ont sonné le glas des agencements plébiscités sous l'ère néolibérale. En effet, tandis que les pronostics des multinationales reposaient jusqu'alors sur la dollarisation et incluaient la perspective d'une stabilité du taux de change, la dévaluation implique dès 2002 une division par trois des recettes opérationnelles des firmes étrangères dont beaucoup étaient par ailleurs endettées en US dollars. Pour les multinationales installées en Argentine, ce changement des « règles du jeu » a donc posé la question du maintien des activités dans un pays dont 40 % de la population vivait alors sous le seuil de pauvreté<sup>8</sup>. Or, dans un contexte d'aggravation des disparités socioéconomiques, il était politiquement inenvisageable pour le gouvernement d'accepter l'augmentation des tarifs de l'eau réclamée par les opérateurs privés pour compenser la dégradation brutale de leurs comptes et la mise en péril de leurs équilibres financiers. Accusées d'être des pilliers pour s'être enrichies rapidement sur le dos des usagers, et dans l'incapacité d'obtenir une révision des termes contractuels à l'issue de renégociations houleuses et fortement médiatisées, les compagnies privées d'eau comme Suez et Saur ont quitté le territoire argentin entre 2006 et 2008<sup>9</sup>.

La crise de 2001 a ainsi mis un terme à une décennie de gestion « privée » de l'eau en Argentine par les multinationales, même si en réalité elle ne suffit pas, à elle seule, à expliquer le désengagement des opérateurs privés. En effet, les enjeux et rivalité de pouvoir entre différents niveaux de gouvernement – dans un pays caractérisé par un « fédéralisme d'agrégation » [Prévôt-Schapira, 2000] et par un antagonisme historique entre Buenos Aires (centre) et les provinces (périphéries) – ont joué un rôle non négligeable dans la cristallisation des tensions et des conflits autour de l'eau et ont contribué, ce faisant, au départ des firmes internationales. En particulier, le cas de la concession d'eau potable de Córdoba démontre en quoi les difficultés des entreprises privées sont indissociables des spécificités de leurs territoires d'implantation, ainsi que des pratiques de domination politique et d'accumulation économique qui les caractérisent.

8. Selon les statistiques de l'INDEC (équivalent argentin de l'Insee), ce chiffre était ramené à 20,3 % en 2008 (Source : *Encuesta Permanente de Hogares*, deuxième semestre de 2008). Mais si l'on prend en compte l'inflation de 25 % en 2008, le taux actuel de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté avoisine les 30 % selon le Fonds monétaire international, *World Economic Outlook Database* (consulté en avril 2009).

9. Dans le cas de Saur, opérateur technique de la concession Obras Sanitarias Mendoza, le désengagement a été communiqué en 2007 mais n'a toujours pas été concrétisé.



DE L'UTILITÉ POLITIQUE DE L'ACCUSATION DE « PILLAGE »

### **La privatisation de l'eau à Córdoba : la multinationale au cœur d'un affrontement politique local**

#### *Un territoire clé dans l'ensemble argentin, faiblement doté en eau*

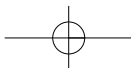
Avec plus de trois millions d'habitants, Córdoba – située au centre-nord de l'Argentine – est la deuxième province la plus importante après Buenos Aires en termes de poids démographique, d'influence politique et de dynamisme économique. Aussi, c'est un territoire clé avec et en fonction duquel le gouvernement fédéral *doit* composer. La capitale provinciale, qui porte le même nom, est la deuxième agglomération nationale (1 368 301 habitants).

La disponibilité en eau de Córdoba est limitée sans atteindre toutefois le stress hydrique. Les rivières qui parcourent la province d'ouest en est, ont un débit maximal pendant l'été, avec des crues parfois violentes et soudaines. Une dizaine de barrages et réservoirs permettent de produire de l'énergie hydraulique et de réguler le débit des fleuves. Parmi eux, les plus importants sont le lac San Roque et la digue Los Molinos. Pourtant, c'est à Córdoba que le volume quotidien de consommation d'eau est le plus élevé d'Argentine avec des seuils dépassant parfois 1 000 litres par personne et par jour. La préservation des ressources hydriques est donc un enjeu fondamental pour la province, et les risques inhérents à la surexploitation des nappes phréatiques ont souvent été pointés dans le cadre de campagnes de sensibilisation. Mais l'essentiel des difficultés provient de l'état catastrophique du réseau d'assainissement dans la ville de Córdoba, à l'origine d'une forte contamination du lac San Roque – parmi les plus pollués d'Argentine – dans lequel sont déversées les eaux usées d'une dizaine de villes environnantes, créant une surcharge d'algues et de toxines avec des enjeux sanitaires très graves pour les communes voisines.

#### *La gestion « publique » de l'eau (1982-1997) : des résultats médiocres*

Créée en 1982, au lendemain de la décentralisation d'Obras Sanitarias de la Nación (OSN), la Dirección Provincial de Agua y Saneamiento (DIPAS)<sup>10</sup> – organisme public en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement dans la province de Córdoba – a très vite fait face à des difficultés financières à l'origine de sous-investissements chroniques limitant l'extension des réseaux, l'entretien des canalisations et la construction d'infrastructures. En 1992, la DIPAS – qui

10. Direction provinciale de l'eau et de l'assainissement.



## HÉRODOTE

compte 1 100 employés au total et repose sur un vaste schéma de subventions publiques – connaît un déficit de plus de 50 millions de dollars, dont 14,5 millions dus à l'insolvabilité des ménages. Les conséquences sur la prestation de services sont alors sans équivoque : en 1991, tandis que 71,5 % de la population de la ville de Córdoba avait accès à l'eau potable, seuls 14,4 % étaient connectés à un système d'assainissement adéquat. Dans la période de gestion publique, Córdoba était ainsi la province dont l'écart entre le taux de connexion à l'eau potable et celui de l'assainissement (72 points) était le plus élevé. Pour autant, ces résultats médiocres n'ont pas favorisé une privatisation précoce des services d'eau et d'assainissement de la DIPAS. Bien au contraire, malgré les pressions répétées du gouvernement fédéral pour transposer la réforme de l'État sous le ménémisme (1989-1999), ce n'est que sous la contrainte fiscale et face au gouffre financier du milieu des années 1990 que le gouverneur de Córdoba, Eduardo Angeloz (1983-1995), a consenti à privatiser la gestion de l'eau potable dans le périmètre de la ville capitale.

Il est vrai que de 1983 à 1999 la province de Córdoba a été l'un des rares bastions de l'Union civique radicale (UCR)<sup>11</sup> en Argentine, notamment sous les deux mandats du président péroniste Carlos Menem. Le Parti radical, opposé à la privatisation des services publics, a donc retardé sa mise en œuvre autant que possible. Mais la difficile résorption du déficit fiscal, à l'origine d'un endettement sans précédent dans la province, a contraint l'administration Angeloz à adhérer à la politique nationale de privatisations car les perspectives de sortie de crise dépendaient essentiellement du bon vouloir de l'État fédéral et de ses transferts de coparticipation dans le cadre des redistributions fiscales. En outre, au *jeu interne* entre le gouvernement fédéral (PJ) et le gouvernement provincial (UCR) s'est juxtaposé un *jeu externe* dans lequel les institutions financières internationales ont eu un rôle prépondérant dans la « légitimation politique » et le « soutien financier » des réformes structurelles [Lardone, 2004]. C'est dans ce contexte que la procédure d'appel d'offres pour la privatisation de la gestion de l'eau potable a été lancée en 1994. La gestion de l'assainissement, elle, est restée à la charge de la municipalité<sup>12</sup>.

11. L'Union civique radicale (UCR) est un parti politique créé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui arrive au pouvoir pour la première fois en 1916 lors de l'ouverture du système politique. Il se définit comme progressiste, conservateur et de centre droit. Parmi ses principales orientations idéologiques se trouvent : la transparence électorale, la neutralité face aux conflits externes, la solidarité avec les peuples latino-américains, la défense des richesses nationales et un rôle actif de l'État dans l'économie.

12. Pour plus de développement à ce sujet, voir [AKHMOUCH, 2009].



## DE L'UTILITÉ POLITIQUE DE L'ACCUSATION DE « PILLAGE »

Une privatisation « tardive » à l'issue d'une procédure polémique

L'eau a souvent été au cours de l'histoire un instrument politique et géostratégique, y compris dans les sociétés d'Amérique latine où les jeux de pouvoir passent par le pouvoir sur l'eau [Fournier, 2001]. En Argentine, la « marchandisation » des services de l'eau n'a pas occulté les déterminants importants du jeu social et politique, loin s'en faut. De la définition de l'appel d'offres à la signature du contrat, l'eau a ainsi été utilisée comme un outil politique majeur, pour essayer de gagner une élection, présenter un programme politique alternatif ou s'opposer à la majorité au pouvoir. Aussi, le choix entre « gestion privée » et « gestion publique » fait-il partie intégrante de l'enjeu politique dans la mesure où le transfert à des opérateurs privés implique pour l'État une certaine « perte de contrôle » puisque la compagnie privée s'immisce dans les rouages internes d'une société, dans ses rapports de pouvoir. Les privatisations entraînent en effet le passage d'un service essentiellement « politique et social » à un service à caractère « commercial » et la transformation de « l'utilisateur » en « client » [Schneier-Madanes, 2009]. Si la dimension fondamentale de « l'accès à l'eau » légitime pour certains la gestion « publique », son statut économique justifie donc, pour d'autres, la gestion par le marché.

Contrairement aux autres expériences argentines (Buenos Aires, Santa Fe et Mendoza), la privatisation de l'eau à Córdoba n'a fait l'objet d'aucun débat parlementaire et fut entérinée par décret (n° 2666/1994). En effet, le gouverneur savait qu'il n'obtiendrait pas l'aval du Congrès du fait des désaccords au sein même de la majorité parlementaire (UCR) entre ceux qui voulaient continuer de résister à la politique de Menem et ceux qui pensaient qu'il était temps de mettre en œuvre la modernisation de l'État. Le choix politique de recourir au décret a fait l'objet de critiques importantes de l'opposition justicialiste et du syndicat – péroniste – des employés de l'entreprise publique (Sindicato del Personal de Obras Sanitarias-SIPOS) qui se sont organisés très tôt et massivement pour s'opposer à la privatisation. Ainsi, dès le lancement de l'appel d'offres en octobre 1994, ce syndicat a pointé le manque de transparence du processus de privatisation. Les déclarations se sont alors multipliées dans les médias et, au fil des articles de presse, des soupçons de corruption se sont installés en laissant entendre que des « informations confidentielles auraient été transmises à certains candidats avant l'appel d'offres, des visites répétées dans les usines auraient privilégié certains soumissionnaires par rapport à d'autres, et [qu']il y aurait, selon les syndicats, une connivence entre le gouvernement et les multinationales en course<sup>13</sup> ». Le processus de privatisation

13. « Persisten dudas a pocos días del llamado a privatización del agua », *La Voz del Interior*, 22/10/1994. Voir également les articles « El Gobierno teme complicaciones en la

## HÉRODOTE

a ainsi été retardé par de nombreuses polémiques ayant débouché, entre autres, sur le dépôt d'un recours par le SIPOS. Les médias ont là encore relayé, sur un ton souvent sensationnel, les soubresauts de la privatisation de la DIPAS. Des titres comme « Tirs croisés dans l'appel d'offres de la DIPAS<sup>14</sup> », « Le robinet de la DIPAS en tente plus d'un<sup>15</sup> », « L'eau de la DIPAS : au goût français<sup>16</sup> ? », ou encore « L'appel d'offres de l'eau cherche une sortie potable<sup>17</sup> » ont régulièrement fait la « une » des journaux. Avant même son arrivée, la firme était ainsi décrédibilisée, délégitimée et appréhendée avec beaucoup de suspicion par les usagers de la future concession.

Le 21 avril 1997, après une procédure polémique de plus de trois années, le transfert de la gestion de l'eau potable au consortium Aguas Cordobesas (ACSA) est entériné. L'opérateur technique Suez prend en charge la gestion du service d'eau potable de la ville de Córdoba le 7 mai 1997.

Le concessionnaire Aguas Cordobesas (ACSA) :  
des objectifs contractuels critiqués

L'entreprise privée est responsable – pour une durée de trente ans (1997-2027) – de la captation, potabilisation, conservation, distribution et commercialisation de l'eau potable dans le périmètre de la ville de Córdoba. Elle bénéficie d'un monopole sur le territoire de la capitale à l'exception des quelques zones desservies par des coopératives (7 000 usagers environ).

À l'arrivée de Suez, 74 % de la population du périmètre est raccordée au réseau d'eau potable, soit près de 700 000 habitants (300 000 connexions). Le contrat de concession prévoit l'extension du réseau à 97 % de la population à terme. Or les 3 % « exclus » des objectifs contractuels sont essentiellement des bidonvilles, constitués d'installations précaires et de connexions clandestines comme, par exemple, le Barrio Estación Flores, un quartier de 3 800 habitants, situé au sud-est de la capitale, caractérisé par la prédominance de branchements illégaux [Nickson, 2001]. Pour la société civile, le maintien de cette « ségrégation territoriale » sous la gestion privée était inacceptable car « le gouvernement aurait pu et aurait dû

privatización del agua », *La Voz del Interior*, 6/10/1994; et « Nueva controversia relacionada con la privatización del agua », *La Voz del Interior*, 29/10/1994.

14. « Fuego cruzado en la licitación de la DIPAS », *La Voz del Interior*, 19/03/1995.

15. « La canilla de DIPAS tienta a más de un par », *La Voz del Interior*, 19/02/1995.

16. « El agua de DIPAS ¿con gusto francés ? », *La Voz del Interior*, 11/03/96.

17. « La licitación del agua busca una salida potable », *La Voz del Interior*, 9/04/1995.

## DE L'UTILITÉ POLITIQUE DE L'ACCUSATION DE « PILLAGE »

exiger du concessionnaire le raccordement au réseau de ces quartiers localisés à proximité des voiries urbaines<sup>18</sup> ».

Le contrat de concession prévoit également une baisse de 8,2 % par rapport aux tarifs pratiqués sous la gestion publique et le paiement de redevances à l'autorité concédante<sup>19</sup>. Au total, 460 millions de dollars d'investissement sont échelonnés sur la durée de la concession, dont 125 millions au cours du premier plan quinquennal (1997-2001). L'opérateur s'engage également à construire une usine de traitement, un aqueduc et une station d'épuration, ainsi qu'à installer des compteurs volumétriques partout. L'entreprise a bénéficié d'un prêt de 150 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement pour financer la réhabilitation des canalisations défectueuses et la construction d'infrastructures.

*L'eau au cœur d'enjeux immobiliers : les « countries »  
et la planification urbaine*

Comme d'autres grandes agglomérations urbaines en Argentine, Córdoba a connu depuis le milieu des années 1990 une urbanisation rapide dont la tendance s'est essentiellement traduite, sur le plan immobilier, par le développement accéléré de *countries* ou « quartiers fermés » de type résidentiel, très prisés par les classes supérieures. La direction des cadastres en a recensé plus de 150 dans la seule aire métropolitaine de Córdoba. Or cette croissance urbaine a engendré des pressions significatives sur les ressources hydriques et suscité des intérêts stratégiques à propos de l'aménagement du territoire, à l'origine d'une spéculation foncière dans le périmètre de desserte et d'expansion de la concession ACSA. En effet, quelques mois seulement après l'adjudication, l'entreprise locale de construction Roggio a rejoint les actionnaires minoritaires de la concession, en rachetant les actions (6,8 % du capital) de l'entreprise argentine Meller. Les intérêts immobiliers de Roggio – détenteur de plusieurs complexes résidentiels dans la capitale provinciale – expliquent en grande partie cet investissement stratégique.

Le poids politique des populations de ces quartiers fermés a conduit le gouvernement de la province à négocier avec l'État fédéral, par le biais de l'Ente Nacional de Obras Hídricas y Saneamiento (ENOHSA)<sup>20</sup>, la construction d'un aqueduc

18. Entretien du 18/12/2006 avec Jessica Valentin, Defensora del Pueblo, Córdoba.

19. La redevance est composée d'une partie fixe – 9,9 millions de pesos/dollars annuels – versée à la province contre le droit d'exploitation des infrastructures, et d'une partie variable versée à la DIPAS à hauteur de 0,019 peso/m<sup>3</sup> pour l'extraction de la ressource et 0,0077 peso/m<sup>3</sup> pour son transport (Contrat de concession, 1997).

20. Organisme national des infrastructures hydriques et d'assainissement.

## HÉRODOTE

partant du lac San Roque – déjà fort contaminé et au débit limité – ainsi que d’une usine de traitement des eaux pour desservir l’ensemble des quartiers fermés, soit un investissement total de plus de 30 millions de dollars. Ce projet, qui résulte d’une négociation directe entre les autorités publiques et Roggio, opérateur technique de la concession ACSA depuis le départ de Suez en 2007, aura ainsi pour conséquence de réduire encore les ressources hydriques qui alimentent la concession ACSA. Les enjeux stratégiques et immobiliers sous-jacents à la gestion de l’eau potable à Córdoba et la spéculation foncière ont donc été à l’origine d’antagonismes qui ont contribué à exacerber les conflits autour de l’eau bien avant la crise de 2001.

Les tensions autour du processus de privatisation d’Aguas Cordobesas et les relations entre les différents acteurs sont schématisées ci-après.

**1997-2007: un bilan de la gestion d’Aguas Cordobesas globalement positif**

Jusqu’à la crise de 2001, la gestion d’Aguas Cordobesas a été jugée « positive » tant par le régulateur dans ses rapports annuels que par les usagers dans les enquêtes de satisfaction et par les dirigeants politiques dans leurs déclarations successives. Ainsi, dès 1998, le gouverneur Mestre (1995-1999) félicitait en personne l’opérateur privé « pour la qualité de sa prestation de services et l’amélioration incontestable par rapport à la gestion antérieure<sup>21</sup> ».

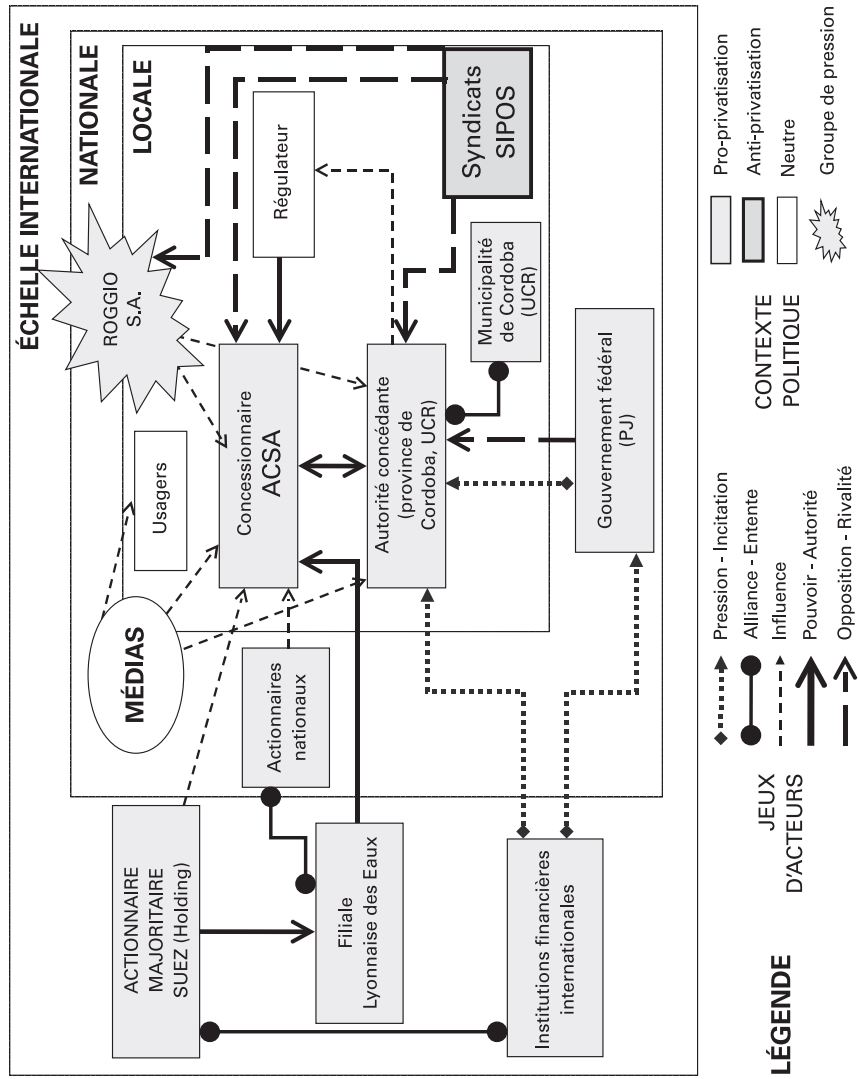
Entre 1997 et 2001, le concessionnaire a investi près 113 millions de dollars dont 84 millions dans ses deux premières années d’activité. Au total, 60 % de ces investissements ont été alloués à la construction et rénovation des réseaux et infrastructures, notamment dans la zone sud de la ville de Córdoba à hauteur de 18 millions de dollars. Ainsi, l’usine de traitement d’eau potable Los Molinos – qui dessert 30 % de la ville – a été modernisée et l’opérateur a construit plus de 3 300 km de canalisations ainsi qu’une nouvelle usine de traitement de l’eau en 2002 (Suquia II) à la pointe de la technologie et couvrant 70 % des besoins en eau potable de la ville.

Entre 1997 et 2007, le taux de connexion à l’eau potable a augmenté de 20 % selon l’opérateur, et de 16,3 % selon les chercheurs latino-américains [Azpiazu *et al.*, 2008]. À l’arrivée de Suez, la ville de Córdoba comptait en effet 74 % de connectés contre 90 % en 2006. Sur la même période, la production totale d’eau potable a augmenté de 27 % – en passant de 5,5 m<sup>3</sup>/sec à 7 m<sup>3</sup>/sec – et les contrôles de qualité ont été multipliés par trois, avec environ 230 analyses par jour

21. « Se cumple el primer año con agua privada », *La Voz del Interior*, 7/5/1998.

*Hérodote*, n° 134, La Découverte, 3<sup>e</sup> trimestre 2009.

**SCHEMA 1. – ÉCHELLES ET JEUX D'ACTEURS :  
LA PRIVATISATION DE L'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE CORDOBA (1997)**



## HÉRODOTE

en 2006. Enfin, une plate-forme téléphonique a été mise en place pour mieux répondre aux attentes des usagers, et les enquêtes de satisfaction ont également augmenté. En outre, l'entreprise a toujours dégagé des résultats positifs et son taux de rentabilité a varié entre 6 et 8 %, sans qu'aucune augmentation ne soit accordée avant 2007.

TABLEAU 1. – INDICATEURS GÉNÉRAUX ACSA  
(1997-2001)

<i>Indicateurs</i>	<i>1997</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>Variat. 97-01 %</i>	<i>Variat. 98-01 %</i>
Population totale	1 299 140	1 319 152	1 339 164	1 359 176	1 379 188	6,2	4,6
Population desservie	1 004 264	1 133 434	1 167 840	1 205 869	1 239 983	23,5	9,4
Taux de connexion (%)	77,30	85,92	87,21	88,72	89,91	16,3	4,6
Réseaux (km)	2 500	2 596	2 766	2 785	2 987	19,5	15,1
Nb de connexions	208 526	216 201	223 462	283 532	298 458	43,1	38,0
Nb de compteurs (total cumulé)	339 229	357 581	367 048	377 355	385 480	13,6	7,8
Redevance (ressource)	s/données s/d	9 922 000	9 922 000	9 922 000	9 922 000	s/d	0,0 %
Redevance (acheminement eau)	s/d	3 326 000	3 149 668	3 172 284	3 263 660	s/d	-1,9 %
Total Redevance	s/d	13 248 000	13 071 668	13 094 284	13 185 660	s/d	-0,5 %

Source : élaboration par l'auteur d'après les données de la FLACSO, Buenos Aires.

## DE L'UTILITÉ POLITIQUE DE L'ACCUSATION DE « PILLAGE »

Hormis les manquements liés à l'installation des compteurs dans le périmètre de concession, la gestion de l'opérateur privé n'a fait l'objet d'aucune critique majeure avant les renégociations post-dévaluation. Un bilan des enquêtes d'opinion réalisées entre 1997 et 2006 témoigne d'ailleurs d'une appréciation positive de la qualité du service en révélant un taux de satisfaction de 85 % des usagers contre 46 % pour la gestion publique antérieure. L'évolution de ces indicateurs s'est également accompagnée d'une image positive de l'entreprise dans 81 % des cas, un taux supérieur à la moyenne générale des entreprises de services publics de la province. Il est vrai que les comparaisons entre la gestion *privée* de l'eau potable et la gestion *publique* de l'assainissement qui est resté à la charge de la municipalité ont largement contribué à mettre en relief les bons résultats techniques de l'entreprise privée dans la ville de Córdoba.

En effet, un habitant sur deux de la ville de Córdoba n'était toujours pas raccordé au réseau d'assainissement en 2006, Le taux de connexion au tout-à-l'égout de Córdoba (52 %) est aujourd'hui l'un des plus faibles du continent latino-américain bien que déjà surestimé, puisque les autorités municipales reconnaissent implicitement que près d'une connexion sur deux est illégale. L'usine de traitement Bajo Grande a largement dépassé ses capacités et traite deux fois plus d'effluents cloacaux que ce que ses installations permettent. Les rues de Córdoba sont donc régulièrement inondées d'eaux usées, à l'origine de risques sanitaires très graves comme l'hépatite A ou d'autres maladies hydriques. Malgré tout, la municipalité continue de délivrer des permis de construire dans des zones où les systèmes d'assainissement sont extrêmement critiques, provoquant ainsi une surcharge alarmante du réseau et l'aggravation d'une situation déjà très précaire.

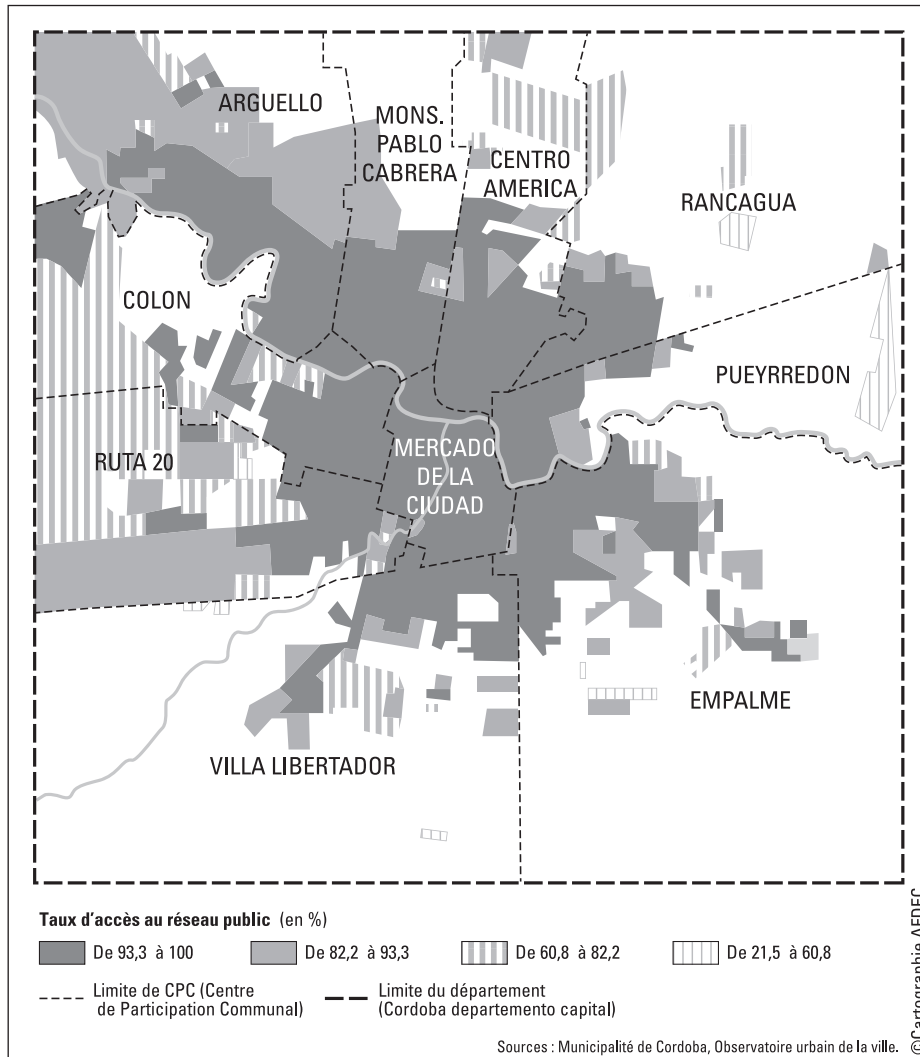
Ainsi, la très mauvaise gestion municipale de l'assainissement a non seulement contribué à mettre en évidence les très bons indicateurs de performance dans la gestion *privée* de l'eau potable, mais explique également pourquoi le gouvernement de Córdoba a toujours exclu le retour à une gestion *publique* lors des renégociations.

*Justice et injustice spatiale : la question tarifaire au cœur des antagonismes*

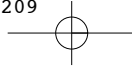
À l'arrivée des multinationales, les services d'eau et d'assainissement en Argentine présentent des caractéristiques similaires : les tarifs sont fortement subventionnés, les compteurs sont relativement rares, les gaspillages et fuites sont fréquents et le régime de tarification forfaitaire hérité du modèle OSN est source d'inégalités entre usagers et n'incite pas véritablement à une consommation rationnelle. La mission première des opérateurs privés aura donc été de fabriquer l'« eau marchandise » *via* la tarification, les barèmes de prix ainsi que

HÉRODOTE

CARTE 1. – ACCÈS À L'EAU POTABLE  
DANS LA VILLE DE CORDOBA EN 2006

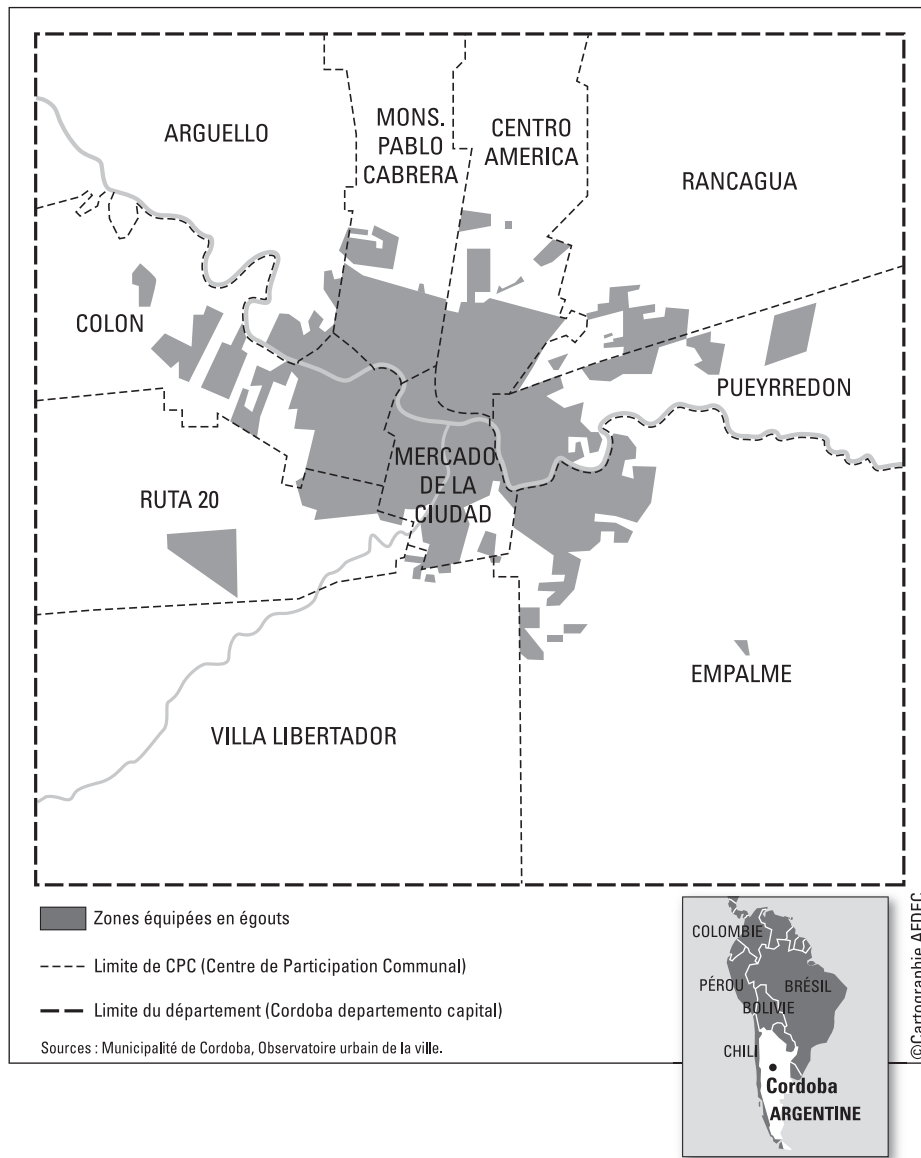




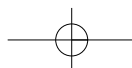


DE L'UTILITÉ POLITIQUE DE L'ACCUSATION DE « PILLAGE »

CARTE 2. – ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE CÓRDOBA (2006)



Herodote, n° 134, La Découverte, 3<sup>e</sup> trimestre 2009.



## HÉRODOTE

l'introduction de la « facture » pour matérialiser le passage vers une « nouvelle ère de l'eau ».

Mais, au lendemain de la crise de 2001, la baisse drastique du pouvoir d'achat, cumulée à la croissance de la pauvreté urbaine, a eu un impact sans précédent sur les revenus de la population et a surtout très fortement aggravé les inégalités économiques et sociales. Ainsi, en 2001, le décile le plus riche de la population percevait en moyenne 37 % des revenus totaux, tandis que le décile le plus pauvre n'en percevait que 1,3 %, soit un ratio de un à trente, deux fois supérieur à celui de 1991. En particulier, l'agglomération de Córdoba a connu des pics de pauvreté et d'indigence atteignant respectivement 59 % et 28 % en 2002. Dans ce contexte, la question tarifaire s'est avérée très sensible car intimement liée à des enjeux politiques pour les pouvoirs publics, et à des enjeux économique-financiers pour les entreprises.

C'est en partie autour de la tarification sociale, exigée par la nouvelle donne socioéconomique, que vont se cristalliser les tensions entre le gouvernement et le concessionnaire lors des renégociations (2002-2006). Hormis une réduction de 50 % du montant des factures des retraités aux petites pensions, le contrat de concession ACSA ne prévoyait aucune disposition particulière à ce sujet. Dans les premières années de la concession, la gestion des *carenciados* – personnes défavorisées qui vivent dans des conditions économiques et sanitaires extrêmement précaires<sup>22</sup> – par l'opérateur privé a été relativement maladroite et a donné lieu à maintes polémiques. En témoigne notamment la campagne de communication intensive du concessionnaire en 1999, dont les affiches diffusées dans toute la ville scandaient « Si vous ne payez pas, ne venez pas vous plaindre ensuite<sup>23</sup> », ou encore cette pratique alors courante, qui a beaucoup choqué l'opinion publique, consistant à marquer d'une croix rouge les devantures des maisons des usagers insolubles.

Au vu des premiers symptômes de récession à la fin de la décennie 1990, l'opérateur avait alors suggéré la mise en place d'un « tarif social » dans les zones défavorisées et l'adoption de « subventions croisées » afin de rétablir une certaine équité entre les différentes catégories d'usagers. Cette proposition avait été accueillie plutôt favorablement par l'organe de régulation (Ente Regulador de Servicios Públicos, Ersep<sup>24</sup>) qui estimait alors que 42 % des foyers déconnectés du réseau d'eau

22. Pour une typologie des quartiers *carenciados*, voir [BOTTON, 2007].

23. Traduit de l'espagnol « No pague, después no se queje ». Voir à ce propos les articles de *La Voz del Interior* : « Publicidad de Aguas Cordobesas en la mira », 29/10/01 ; « Piden moderar la campana publicitaria de Aguas Cordobesas », 1/11/2001.

24. Organe de régulation des services publics (créé en 2000 pour superviser le concessionnaire).

## DE L'UTILITÉ POLITIQUE DE L'ACCUSATION DE « PILLAGE »

potable vivaient sous le seuil d'indigence, 33 % sous le seuil de pauvreté, et 16 % avec des moyens financiers limités<sup>25</sup>. Mais les tensions entre ACSA et le gouvernement provincial lors des renégociations ont longtemps empêché tout accord en matière de tarification sociale. Celle-ci ne sera finalement adoptée qu'en 2006 sur la base d'une « zonification » des différents quartiers du périmètre de concession, divisé en sept catégories, allant des populations les plus pauvres (zone 1) dont la facture bimestrielle était limitée à 8 pesos, aux quartiers fermés et huppés de la capitale (zone 7) où les tarifs étaient quinze fois plus élevés avec une facture bimestrielle de 114 pesos<sup>26</sup>. Le tarif de l'eau et en l'occurrence la répercussion des augmentations tarifaires accordées au concessionnaire étaient fonction des profils socioéconomiques des usagers<sup>27</sup>.

**Les renégociations de Suez à Córdoba à l'origine d'un imbroglio politique**

Initiée en mai 2002, la renégociation du contrat de concession ACSA visait, dans un contexte socioéconomique nouveau, le « partage équitable » des conséquences de la dévaluation entre concessionnaire et autorité concédante, et la protection des intérêts des usagers. Le concessionnaire a ainsi dénoncé la rupture de son équilibre économique-financier et déclaré ne plus être en mesure d'acquitter les montants dus au titre des redevances, ni de respecter le cahier des charges. En compensation, l'entreprise a donc sollicité une augmentation tarifaire de 60 %, considérée comme exagérément élevée par le gouvernement.

En octobre 2005, après trois ans de renégociations, un accord transitoire est conclu entre les parties prenantes. Il prévoit une réadéquation du contrat de concession dont il modifie les principales caractéristiques : exonération partielle (50 %) du montant des redevances dues à l'autorité concédante (environ 19 millions de pesos) ; reprogrammation des investissements (371 millions de dollars entre 2006 et 2027), remise à plat du système de tarification forfaitaire, octroi d'une augmentation tarifaire de 49 % en moyenne et de subventions publiques (deux millions de pesos) en faveur des populations défavorisées. Mais cet accord fit l'objet de nombreuses contestations. Les associations d'usagers se disaient très inquiètes des « risques de croissance exponentielle des factures en attendant

25. « Después de hacer un censo, el Ersep negocia exenciones para carenciados », *La Voz del Interior*, 19/9/2001.

26. « Agua : suba a countries es parte de la renegociación », *La Voz del Interior*, 2/11/05.

27. Voir à ce sujet la carte n° 38, p. 247 in [AKHMOUCH, 2009].

## HÉRODOTE

l'adaptation des usagers au nouveau régime tarifaire<sup>28</sup> » ; les opposants politiques dénonçaient « le contrat de concession le plus corrompu de l'histoire argentine<sup>29</sup> » et le régulateur « une renégociation déséquilibrée et largement favorable à l'entreprise privée, au détriment des usagers et de la province<sup>30</sup> ». Les législateurs ont pour leur part regretté « l'absence de débat sérieux dans l'enceinte parlementaire<sup>31</sup> ».

Dans ce contexte, quelques manifestations ont été organisées dans la ville de Córdoba par d'anciens syndicalistes de l'entreprise publique à l'instar de Luiz Bazan, très connu localement pour son activisme. Les contestations ont notamment culminé en décembre 2006, lors de la ratification de l'accord concédant une augmentation tarifaire à ACSA. La presse s'est alors emparée des craintes des usagers et a multiplié les « unes » alarmistes : « Forte augmentation tarifaire dès 2006<sup>32</sup> », « Le gouvernement fédéral était au courant<sup>33</sup> », « Augmentation de 500 % pour les usagers équipés de compteurs<sup>34</sup> », « Eau salée, quand le gouvernement fédéral s'en mêle<sup>35</sup> ! » Dans un climat de confusion générale, le gouverneur De La Sota (1999-2007) décide alors de limoger son ministre des Services publics (Oscar Santarelli) et la présidente de l'organe de régulation (Carmen Rodriguez).

Dans un contexte de revendications massives des usagers affectés par les augmentations tarifaires, les attaques contre le concessionnaire ACSA ont servi des stratégies politiques locales. En effet, Luis Juez, maire de Córdoba depuis 2003 et candidat aux élections législatives de 2007 contre le vice-gouverneur justicialiste Juan Schiaretti, a fait de la renégociation du contrat d'Agua Cordobesas le thème central de sa campagne électorale. Ancien collaborateur du gouverneur De La Sota, qui l'avait chargé de la lutte anticorruption sous son premier mandat (1999-2003), Juez s'est aliéné une grande partie de l'élite justicialiste de la province en révélant au grand jour certains scandales ayant impliqué son propre camp politique. C'est donc en tant que dissident qu'il s'est présenté à la tête de la coalition Frente Nuevo<sup>36</sup> aux élections municipales de 2003, qu'il a remportées avec trente

28. Entretien du 18/12/2006 avec Jessica Valentin, Defensora del Pueblo, Córdoba.

29. Entretien du 20/12/2006 avec Luis Juez, maire de Córdoba.

30. Entretien du 19/12/2006 avec Rafael Sanchez, directeur du service Eau de l'Ersep, Córdoba.

31. Entretien du 22/12/2006 avec Ricardo Fonseca, député provincial, président du groupe parlementaire Frente para la Victoria (parti de Luis Juez), Córdoba.

32. *La Voz del Interior*, 29/12/05.

33. *La Voz del Interior*, 23/12/05.

34. *La Voz del Interior*, 8/02/06.

35. *La Voz del Interior*, 19/02/06.

36. Coalition de gauche composée essentiellement de Partido Nuevo, de Frente Victoria et de Cambio Córdoba.

## DE L'UTILITÉ POLITIQUE DE L'ACCUSATION DE « PILLAGE »

points d'avance sur le candidat justicialiste (Alfredo Keegan) soutenu par le gouverneur.

Luis Juez a profité des renégociations conduites par son ennemi politique De La Sota pour renforcer sa notoriété à l'échelle provinciale et assurer ses ambitions électorales. Il a ainsi multiplié les discours et déclarations sulfureuses dans la presse, encouragé les soulèvements populaires, financé les forums contre la privatisation de l'eau dans la ville de Córdoba, rencontré successivement les différents syndicats concernés, et même sollicité l'aide des réseaux nationaux (Santa Fe, Buenos Aires) et internationaux (Cochabamba, La Paz, El Alto) ayant connu des expériences similaires par le passé. Cette lutte pour la conquête du pouvoir a culminé avec la décision de la municipalité d'organiser un référendum « non contraignant » (*consulta popular*) pour solliciter l'avis des habitants sur la résiliation éventuelle du contrat de concession. Ceux-ci étaient appelés à se prononcer le 10 décembre 2006 sur une question dont la formulation était plutôt orientée : « L'eau étant un droit fondamental, pensez-vous que la prestation de services d'eau potable doit être exclusivement à la charge d'une entreprise privée sans participation des usagers<sup>37</sup> ? » Le gouvernement provincial a critiqué une « instrumentalisation des renégociations pour des motifs purement électoralistes [...] une désorganisation totale et un manque de sérieux regrettable dans la mise en place du référendum<sup>38</sup> ». Le vice-gouverneur de Córdoba, Juan Schiaretti (2003-2007), a pour sa part rappelé que « la municipalité de Córdoba n'a aucune compétence sur la gestion de l'eau potable [et que] son maire devrait plutôt organiser un référendum sur l'assainissement relevant, lui, d'une gestion municipale, car les usagers auraient probablement beaucoup à dire<sup>39</sup> ». La consultation a finalement été annulée suite à des irrégularités dénoncées avant le vote. Elle sera à nouveau organisée en septembre 2007, mais ne mobilisera que 15 % des usagers.

Le départ de Suez en 2007 : une exigence du gouvernement fédéral

L'ingérence du maire de Córdoba dans les renégociations a fait le jeu de l'administration Kirchner. Certaines déclarations du président, comme cette conversation avec le gouverneur de Córdoba rapportée par la presse, étaient bien le reflet d'une volonté de « centraliser » les renégociations avec Suez depuis Buenos Aires :

37. Traduit de l'espagnol : « Siendo el agua un bien social, ¿considera usted que el servicio de provisión de agua potable debe ser prestado exclusivamente por una empresa privada sin participación de usuarios ? »

38. « Critican la forma en que se hará la consulta », *La Voz del Interior*, 19/11/2006.

39. « Aprueban consulta popular pero dudan sobre su realización », *La Voz del Interior*, 15/11/2006.

## HÉRODOTE

Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Je me débarrasse de Suez à Buenos Aires et toi tu trouves un moyen de les subventionner ! [...] Je ne veux pas savoir comment mais il faut trouver une autre solution<sup>40</sup>.

Les déclarations successives du ministre kirchnériste Julio De Vido ont également révélé un jeu de pression et d'influence entre l'administration centrale et la province : « La nation investira à Córdoba et fera de l'assainissement une priorité [...] mais, avant tout, il faut que De La Sota trouve une sortie de crise "ordonnée" avec Aguas Cordobesas<sup>41</sup>. » Le 21 mars 2006, le gouverneur signe un nouvel accord avec l'entreprise. Il reprend dans les grandes lignes celui de 2005 mais prévoit des augmentations tarifaires limitées entre 15 % et 18 % au lieu des 49 % précédemment accordés, ainsi que des subventions publiques de 19,2 millions de pesos à destination de l'entreprise pour financer une partie de l'extension des réseaux. En principe, cet accord devait permettre à l'entreprise de retrouver son équilibre économique-financier mais au moment où le gouverneur se félicitait d'un « accord juste et satisfaisant, grâce à une négociation raisonnable et transparente<sup>42</sup> », le gouvernement national, lui, officialisait la résiliation du contrat de concession de Buenos Aires. Selon le ministre des Services publics de Córdoba (Hugo Testa), c'est l'intervention personnelle de Kirchner qui a empêché tout accord avec Aguas Cordobesas « en laissant entendre qu'il ne voulait plus de Suez à Córdoba. Le gouverneur n'a donc pas eu d'autre choix que de revoir sa copie et d'assumer le coût politique d'un revirement total<sup>43</sup> ». De La Sota a donc été contraint de revenir sur ses engagements initiaux. En décembre 2006, Suez fait part de son intention de quitter la concession de Córdoba. En 2007, les actions de l'entreprise sont cédées à l'entreprise locale Roggio qui, à l'exception d'une participation minoritaire dans la concession de la province de Tucuman autrefois menée par la Compagnie générale des eaux, n'a aucune expertise ni expérience dans la gestion de l'eau en tant qu'opérateur technique. (Le schéma 2 systématise les relations entre les différents acteurs du processus de renégociation.)

Ainsi, à Córdoba, la gestion de l'eau potable a été un véritable cheval de bataille électorale et a fait l'objet d'une instrumentalisation importante dans le cadre d'un affrontement politique sans précédent entre le maire de la ville et le gouverneur. Les rapports de force entre ces deux acteurs ont indubitablement joué

40. Traduit du texte original en espagnol : « ¿Y cómo es ? ¡Yo echo a Suez de Capital y vos la subsidias ! [...] No me importa cómo pero hay que encontrar otra salida ». Propos rapportés dans l'article « El grupo Suez también se va de Aguas », *La Voz del Interior*, 2/04/2006].

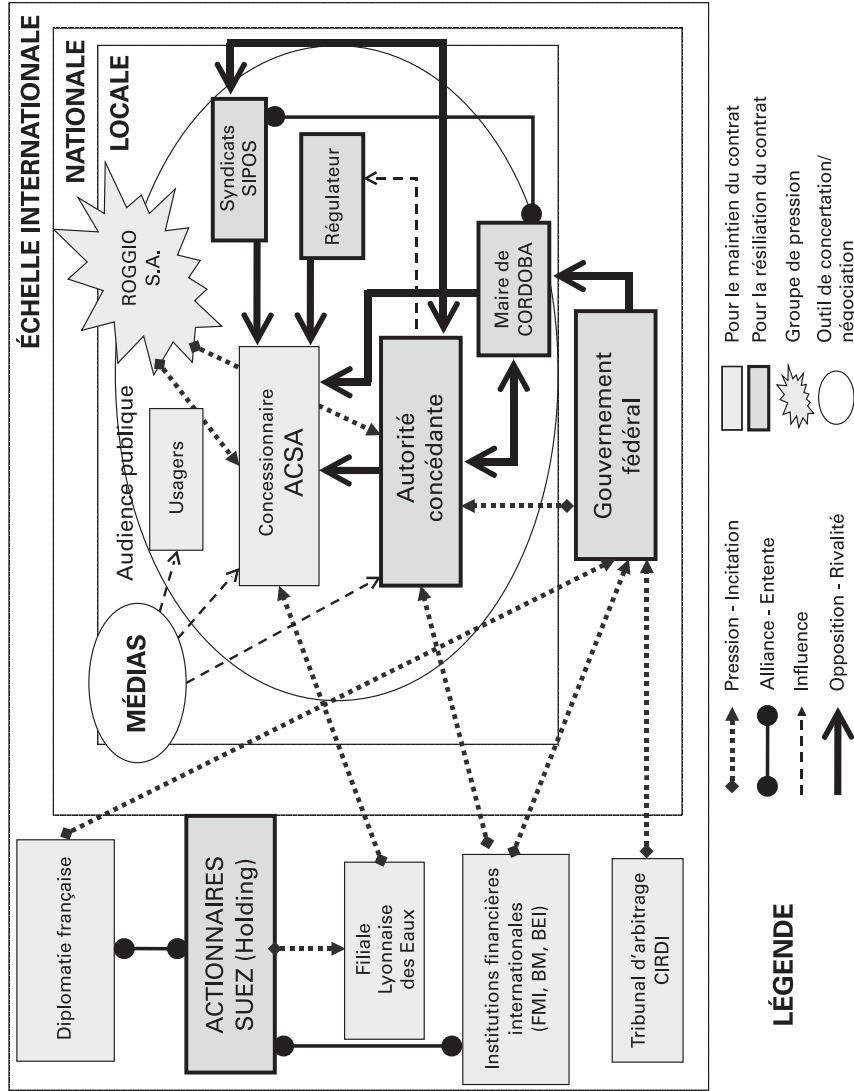
41. « El grupo Suez también se va de Aguas », *La Voz del Interior*, 2/04/2006.

42. « De la Sota se corrige y llama a audiencia pública », *La Voz del Interior*, 31/03/2006.

43. Propos recueillis lors d'un entretien avec l'intéressé le 8/01/2007.

Herodote, n° 134, La Découverte, 3<sup>e</sup> trimestre 2009.

**SCHEMA 2. – ÉCHELLES ET JEUX D'ACTEURS :  
LES RENÉGOCIATIONS CONFLICTUELLES D'AGUAS CORDOBESAS**



## HÉRODOTE

un rôle dans l'échec des renégociations, et l'ingérence du gouvernement fédéral a révélé le caractère centraliste du fédéralisme argentin et l'ombre portée au niveau national en mettant en évidence le jeu des échelles et les rivalités de pouvoirs – nation, province, municipalité – dans les processus décisionnels.

En Argentine, les accusations de « pillage de l'eau » ont surtout servi des intérêts politiques nationaux et locaux. Les résultats opérationnels des concessionnaires – notamment à Córdoba – ont en effet permis une amélioration indéniable de la prestation de services, même s'il est vrai que les privatisations sont loin d'avoir produit les miracles escomptés et que de nombreux manquements aux obligations contractuelles ont été constatés bien avant la crise de 2001. À ce jour, la gestion « privée » de l'eau par les multinationales ne représente que 10 % du secteur à l'échelle mondiale et 3 % dans les pays en développement. Le discours sur la « mainmise des firmes internationales » sur l'eau doit donc être fortement nuancé.

Dans l'ensemble, la participation du secteur privé prônée par les institutions financières internationales dans le secteur de l'eau et de l'assainissement a abouti à des résultats mitigés. Pour d'aucuns, c'est moins l'échec des entreprises privées que celui du service public dont il est question, c'est-à-dire de la capacité de l'ensemble des acteurs en présence d'entretenir dans un temps long un compromis assurant la pérennité du service et son universalisation. La viabilité des partenariats public-privé implique de s'affranchir de toute forme de déterminisme institutionnel et de sortir de la dichotomie bon et mauvais acteur [Jaglin, 2004] qui risque en réalité d'éluder la question fondamentale que posent les Objectifs du millénaire pour le développement : comment atteindre l'accès universel aux services d'eau et d'assainissement dans les pays pauvres ? Cette responsabilité en partage implique une collaboration entre différents acteurs au-delà des discours idéologiques sur l'incapacité des multinationales à répondre aux besoins des pays du Sud ou sur une « gestion publique » parée de toutes les vertus. Idéalement, la gestion de l'eau devrait s'inscrire dans un cadre d'action publique pragmatique car, comme le soulignait Dominique Lorrain dans un article récent, la situation des pays pauvres ou émergents ne relève pas d'un jeu politique, mais sous-tend des enjeux colossaux qui nécessitent de « mesurer nos passions et de nous accorder sur ce qui est raisonnable pour agir » [Lorrain, 2009].

### **Bibliographie**

- AKHMOUCH A. (2009), « Géopolitique des privatisations : enjeux et conflits dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Argentine. Le cas des concessions de Santa Fe, Cordoba et Mendoza (1995-2007) », sous la direction de Marie-France Prévôt-Schapira, université Paris-VIII, thèse de doctorat, 352 p.



## DE L'UTILITÉ POLITIQUE DE L'ACCUSATION DE « PILLAGE »

- ALCAZAR L., ABDALA M., SHIRLEY M. (2002), « The Buenos Aires water concession », in M. SHIRLEY, *Thirsting for Efficiency: the Economics and Politics of Urban Water System Reform*, The World Bank, Pergamon, Washington, p. 65-102.
- ARMONY V. (2003), « Kirchner : du président par accident à l'emblème d'une nouvelle culture politique », Notes de la conférence de décembre 2003, chaire de recherche du Canada en mondialisation, Citoyenneté et Démocratie.
- AZPIAZU D., BONOFILIO N., NAHON C. (2008), *Agua y Energía. Mapa de la situación y problemática regulatoria de los servicios públicos en el interior del país*. FLACSO, Área de Economía y Tecnología, Buenos Aires, documento de trabajo n° 18, 190 p.
- BOTTON S. (2007), *La Multinationale et le Bidonville. Privatisations et pauvreté à Buenos Aires*, Karthala, collection Hommes et Sociétés, Paris, 476 p.
- FOURNIER J.-M. (2001), *L'Eau dans les villes d'Amérique latine*, L'Harmattan, collection Géographie sociale, Paris, 203 p.
- GIBLIN B. (2003), « L'eau : une question géopolitique, en France aussi », in *Les Pouvoirs locaux, l'eau, les territoires*, *Hérodote*, n° 110, troisième trimestre, p. 9-27.
- GIORDANO P., SANTISO J. (1999), « La course aux Amériques : la stratégie des investisseurs européens en Argentine et au Brésil », *Les Études du CERI*, n° 52, avril, Sciences Po, 32 p.
- JAGLIN S. (2004), « Être branché ou pas : les entre-deux des villes du Sud », *Flux*, n° 56/57, p. 4-12.
- LARDONE M. G. (2004), « Coercition et politique. Le processus de transfert des réformes de l'État entre deux banques internationales de développement et une province argentine (Cordoba) », mémoire de DEA, Sociologie politique, IEP Paris, 115 p.
- LORRAIN D. (2009), *L'Action publique pragmatique. La gestion des biens publics et ses passions*. CNRS-EHESS, Centre d'études des mouvements sociaux, Paris.
- MENEM C., DROMI R. (1990), *Reforma del Estado y transformación nacional*, Ediciones Ciencias de la Administración, Buenos Aires, 264 p.
- NICKSON A. (2001), *The Cordoba Water Concession in Argentina. Building municipal capacity for private sector participation series*, Working Paper n° 442.05, DFID & UNDP PPPUE, Ed. GHK International, Londres, 20 p.
- PREVOT-SCHAPIRA M.-F. (2000), « Approche géopolitique de la question fédérale en Argentine », *Historiens et Géographes*, n° 372, p. 125-140.